



Mairie de Montfaucon

14, rue des Fontaines
25 660 MONTFAUCON
03 81 81 45 71
mairie@montfaucon25.fr
www.montfaucon25.fr

COMPTE RENDU – SYNTHÈSE DE LA SÉANCE du mercredi 26 juin 2024 à 19h30

Le Conseil Municipal s'est réuni, en mairie, salle du conseil municipal, mercredi 26 juin 2024 à 19h30, sur convocation régulière et sous la présidence de Monsieur Pierre CONTOZ.

ORDRE DU JOUR

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

- I - Approbation du compte rendu de la séance du 29 mai 2024
- II - Echanges sur la situation de l'accueil des migrants-réfugiés.
- III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
 - 1. Recensement 2024 : premiers retours de l'INSEE
 - 2. Scrutins des élections législatives des 30 juin et 7 juillet
 - 3. Ligne de trésorerie : renouvellement
- IV - AFFAIRES D'URBANISME – BATIMENTS-TRAVAUX
 - 1. Désamiantage école : présentation des offres retenues en municipalité pour engagement des travaux
 - 2. Poursuite d'échanges sur travaux-dossiers à engager sur 2025 / 2026
 - 3. Salle d'accueil et bâtiment périscolaire : point d'étape
- V - AFFAIRES PERI et EXTRASCOLAIRES
 - 1. Organisation des Actions Citoyennes pour Adolescents
 - 2. Organisation de la Ruche d'été
 - 3. Bilan des activités 2023
 - 4. Proposition des tarifs 2024 / 2025 du service périscolaire
- VI - AFFAIRES de PERSONNEL
 - 1. Recrutements pour les activités de cet été (Actions citoyennes ado et Ruche)
 - 2. Recrutements pour le service périscolaire pour la rentrée 2024 / 2025
- VII – AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE
 - 1. Compétence voiries-Mobilités de GBM : traçages incombant à la commune
 - 2. Elaboration du PLUI : compte-rendu de la réunion tenue le 19 juin 2024
 - 3. PLUI : règlement local de publicité intercommunale, obligations
- VIII - AFFAIRE DE PATRIMOINE
 - 1. Accueil du Club du Vieux Manoir au château

Pour information :

- Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations.
 - ✓ En urbanisme – droits des sols.
 - ✓ Etat des renoncements au Droit de Prémption Urbain.
 - ✓ Générales.
- Vie associative : plusieurs informations

Date prévisionnelle du prochain conseil municipal, jeudi 18 juillet 2024

Sont présents : Pierre CONTOZ, Cyril DELITOT, Vincent GIRARD, Marie-Louise LAITHIER, Eric MERAT, Corinne PETER, Anne-Marie POTY, Alain RICHARD, Jacques TONNERRE, Hervé TOURNOUX, Géraldine VALLOT VUITTON, Frédéric VERMOT.

Absents excusés :

Gaëlle AUFFRET a donné procuration à Géraldine VALLOT VUITTON

Laurent JEUNET a donné procuration à Eric MERAT

Christine MOLLIER a donné procuration à Anne-Marie POTY

Catherine PARDONNET

Absents : Guillaume BLANDIN, Stéphanie BOITEUX, Nadine MAUGEY

DESIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose, dans l'ordre alphabétique, Marie-Louise LAITHIER, comme secrétaire de séance. **Approuvé à l'unanimité.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour présenté est retiré en Affaires administratives et financières : recensement de la population

Ainsi modifié, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 mai 2024

Sans modification, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINT SUR L'ACCUEIL DES JEUNES MIGRANTS

Concernant le scrutin du 9 juin, les élections européennes, les jeunes ont laissé la salle libre.

Lors de la dernière réunion de coordination tenue, la commune (le Maire – Vincent GIRARD– Alain RICHARD) et les bénévoles ont convenu de la nécessité d'améliorer la situation d'accueil :

- aspects sanitaires : création d'une douche « aux normes » avec chauffe-eau à minima
- accès au réseau téléphonique
- dotation d'une machine à laver (un don est identifié) et son raccordement.

Une somme de 5 000 €, disponible en entretien de bâtiment, sera à mobiliser.

Deux objectifs à cela, éviter l'épuisement des bénévoles et la volonté de responsabiliser les jeunes, dans leur propre prise en charge.

Par ailleurs, pour tenter de lutter contre l'inactivité, les jeunes participeront aux travaux de déménagement de l'école – cf dossier désamiantage.

RAPPORTS DECISIONNELS – RAPPORTS DEBATS

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

◇ **Tenue des scrutins les 30 juin et 7 juillet pour les élections législatives.** Le même dispositif que celui des élections européennes sera mis en place. Les tableaux de présence ont été adressés par mail. **Pour information du conseil municipal.**

◇ **Renouvellement de la ligne de trésorerie.** Alain RICHARD, Conseiller municipal délégué, rappelle que la ligne de trésorerie actuelle, prend fin le 12 août 2024 et qu'il convient de la renouveler. Une consultation a été lancée auprès de 4 organismes bancaires.

Après débat, le conseil municipal unanime, retient la proposition de la Caisse d'Épargne, aux conditions suivantes, €str étant un index plus stable que l'Euribor :

- **Montant : 200 000 €**
- **Index : €str**
- **Taux : 3.662 %**
- **Marge : 1%**
- **Commission : 0.10 %**

AFFAIRES D'URBANISME - DE BATIMENTS – DE TRAVAUX

◇ **Désamiantage école : présentation des offres retenues en municipalité pour engagement des travaux.** Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint présentent le dossier global de ces travaux. Toutefois, compte tenu des délais, la période des vacances d'été, seuls les travaux de désamiantage seront effectués cette année. L'accès PMR est reporté à l'été prochain. Après consultations, sont retenues :

➤ Lot désamiantage : entreprise PBTT :		71 552.98 € TTC
➤ Lot revêtement de sols : entreprise MELI :		23 337.54 € TTC
➤ Bureau de contrôle : APAVE :		2 160.00 € TTC
➤ Coordinateur sécurité : BLONDEAU :		1 159.20 € TTC
➤ Diagnostic amiante avant travaux :	ALLODIAG	2 120.00 € TTC
➤ Mesure d'empoussièrement :	SARL JOLLY	3 096.00 € TTC
➤ Contrôle visuel :	TOP DIAG	820.00 € TTC
➤ Dépose/repose des radiateurs :	SIMAT	5 482.40 € TTC
➤ Autres diagnostics, qualité de l'aire /radon	VERITAS	2 871.50 € TTC
	Total des dépenses	111 420.02 € TTC

Adoptés à l'unanimité.

◇ **Point sur le dossier salle d'accueil / bâtiment périscolaire : engagement phase Avant Projet Définitif.** Le Maire, Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, Adjoints, font le point sur ce dossier. La dernière réunion s'est tenue ce matin. La version présentée tient compte des observations formulées par la commune. Les élus signalent la qualité du travail fait. L'APD sera remis le 30 juillet 2024.

Pour information du conseil municipal

AFFAIRES EXTRASCOLAIRES

◇ **Organisation des Actions Citoyennes pour Adolescents.** Corinne PETER, rappelle ce dispositif. Ils auront lieu du 8 au 26 juillet, encadrés par Quentin MUNIER.

◇ **Organisation de la Ruche d'été.** Corinne PETER, rappelle qu'elle aura lieu du 8 au 26 juillet encadrée par Laurène GRANDCLAUDE, Yahel GOSKOVA, Virginie BOLE et par deux animateurs à recruter, Lise-Marie CHEVILLARD et Sullivan BLONDEAU.

Il est rappelé que la Ruche du mois d'août est annulée en raison des travaux au groupe scolaire et à l'organisation du festival Ebulli'son.

◇ **Bilan des activités périscolaires et extrascolaires 2023.** Comme chaque année, Corinne PETER présente les bilans :

1/ Pause méridienne

	Dépenses	Recettes	Observations
Alimentation (UZEL, Super U, boulangeries)	55 729.37		13 553 repas livrés – 2 187 baguettes - 12 009 repas facturés aux parents. La différence provenant de l'encadrement, CM Enfants, grèves, maladie
Personnel communal	62 710.43		3 216.25 heures tout personnel confondu
Personnel mis à disposition	1 804.14		FCMMGV
Frais bancaires / logiciel	639.51		Proratisé sur l'ensemble du service
Jeux / fournitures diverses	321.65		
Produits d'entretien / lavage linge	2 715.09		Proratisé sur l'ensemble du service
Participation des familles		87 184.76	
Abonnement périsco.		780.00	78 familles
CAF / MSA (PS, bonus CTG, ATL)		16 782.30	
TOTAL	123 920.19	104 747.06	
Reste à charge communale	19 173.13 €		Pour mémoire, en 2022, reste à charge : 18 606.37 €

2/ Garderie matin, soir et mercredi midi

	Dépenses	Recettes	Observations
Personnel communal	28 552.51		1 648.25 heures
Personnel mis à disposition	630.00		FCMMGV
Frais bancaires + logiciel	639.51		Proratisé sur l'ensemble du service
Jeux / fournitures diverses	643.32		
Produits d'entretien / lavage linge			Proratisé sur l'ensemble du service
Abonnement périsco.		740.00	
Abonnés		22 702.05	
CAF (PS, bonus CTG, ATL)		6 062.11	
TOTAL	30 465.34	29 504.16	
Reste à charge communale	961.19 €		Pour mémoire, en 2022, reste à charge : 2 891.50 €

3/ TAP du jeudi après-midi

	Dépenses	Recettes	Observations
Personnel communal	22 855.25		1 120.02 heures
Personnel extérieur	14 924.90		Cirque – Arts plastiques - Natur'Action – Ecole musique du Plateau – Profession Sports 25
Personnel mis à dispo	1 218.54		FCMMGV
Alimentation	831.71		Kermesse, Noël, Pâques....
Jeux / fournitures diverses	1 080.74		
Abonnement périscolaire		780.00	
Abonnés		6 881.70	
CAF (ATL)		270.67	
Fonds amorçage		6 650.00	133 élèves x 50 €
ASRE			Aide exceptionnelle en attente (5195.42€) non comptabilisée
TOTAL	40 911.14	14 582.00	
Reste à charge communale	26 328.77 € 21 133.35 € si aide	€ ou	Pour mémoire, en 2022, reste à charge : 20 567.46 €

4/ Chantiers jeunes

	Dépenses	Recettes	Observations
Personnel communal	692.37		28 heures
Personnel mis à disposition	600.98		FCMMGV
Bons Cad'hoc	1 887.10		
Alimentation / matériels (gants....)	83.55		
Participation familles		55.00	11 jeunes ce qui représente 561 h effectuées
CAF (PS, contrat)		0	La formule n'ouvre pas droit à aide
TOTAL	3 264.00	55.00	
Reste à charge communale	3 209.00 €		Pour mémoire, en 2022, reste à charge : 3 298.73 €

5/ Ludothèque la Toupie

	Dépenses	Recettes	Observations
Familles rurales	7 265.56		
		1 146.68	Mise à disposition des locaux
TOTAL	7 265.56	1 146.68	
Reste à charge communale	6 118.88 €		Pour mémoire, en 2022, reste à charge : 5 681.88 €

La fréquentation est en légère hausse, en raison de l'utilisation par les classes de maternelles et de primaires cette année.

6/ La Ruche

	Printemps	Eté	Automne	Observations
DEPENSES				
Alimentation	277.11	1 669.38	567.04	
Activités	163.24	318.02	100.78	
Transport/sorties			466.50	
Rémunérations	1 098.40	10 217.91	2 372.10	
TOTAL	1 538.75	12 205.31	3 506.42	
	17 250.48			
RECETTES				
Participation des familles	1 088.00	7 912.25	2 423.00	
CAF (PS, bonus CTG, ATL)	709.97	2 836.89	709.97	
TOTAL	1 797.97	10 749.14	3 132.97	
TOTAL	15 680.08			
Reste à charge communale	1 570.40 €		Pour mémoire, en 2022, reste à charge : 379.22 €	

Après débat, le conseil municipal unanime acte ces bilans.

◇ **Proposition tarifs périscolaires 2024.** Corinne PETER, expose que compte tenu de la mise en place, par la CAF, de la Convention Territoriale Globale et d'une demi-heure supplémentaire prise en compte dans le calcul de la Prestation de Service, elle propose de maintenir, pour l'année scolaire 2024 / 2025, les mêmes tarifs qu'actuellement. **Adopté à l'unanimité.**

Toutefois, elle précise que le comité consultatif scolaire et le COPIL du PEdT se réuniront pour élaborer une procédure de consultation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2025.

AFFAIRES DE PERSONNEL

◇ **Recrutement pour les activités de l'été 2024.** Corinne PETER, Adjointe, expose la nécessité de recruter pour :

- Les Actions Citoyennes pour Adolescents : comme exposé plus haut, Quentin MUNIER, serait mis à disposition par le football club du 8 au 25 juillet, au prix de 6.75 € / heure
- La Ruche, du 8 au 25 juillet, par contrat d'engagement éducatif :
 - ✓ Lise-Marie CHEVILLARD, titulaire du BAFA,
 - ✓ Sullivan BLONDEAU, actuellement animateur périscolaire

Adopté à l'unanimité.

◇ **Recrutement au périscolaire à la rentrée 2024.** Corinne PETER, Adjointe, rappelle :

- la nécessité de renouveler les contrats de :
 - ✓ Ouaïba BENCHEQROUNE, à compter du 16 août 2024 pour une durée d'un an, à 30/35ème, indice de rémunération 367/366
 - ✓ Sonia MERZOUGUI, du 1er septembre 2024 au 4 juillet 2025, à 19/35ème, indice de rémunération 367/366
- La nécessité de recruter Sullivan BLONDEAU du 1er septembre 2024 au 31 juillet 2025, à 23/35ème, indice de rémunération 367/366

Adopté à l'unanimité.

AFFAIRE DE PATRIMOINE

◇ **Accueil du club du Vieux Manoir.** Jacques TONNERRE, Adjoint expose le déroulé de cette activité qui aura lieu du 13 au 27 juillet . L'organisation matérielle du camp est identique à celle de l'an passé. Les jeunes seront présents sur le site du château médiéval pour le petit mur d'enceinte. **A l'unanimité le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'accueil.**

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

- ◇ **Déplacements – Mobilité - Voiries.** Frédéric VERMOT, Conseiller municipal délégué rappelle :
- Les travaux rue de Lucelle sont achevés. Le traçage, en voie partagée, à charge communale a été réalisé
 - Le traçage des voies partagées et les zones 30 dans différentes rues, bien que moins lisible, sera repris par GBM en 2025.
 - Le remplacement de panneaux de signalisation est en cours

Pour information du conseil municipal pour les points a et c.

Le conseil municipal unanime décide de ne pas engager de travaux (sur le BP communal) de traçage au point b.

◇ **Elaboration du PLUi.** Le Maire et Hervé TOURNOUX, Adjoint, exposent les contraintes de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nouvelle). En l'état actuel du dossier, quelques hypothèses de réduction de surface à urbaniser sont évoquées, sans décision finale. **Le conseil municipal unanime acte que le travail se poursuit lors d'une séance à tenir avec le service de la mission PLUi, en présence du Vice-président de GBM, Aurélien LAROPPE.**

◇ **Règlement local de publicité intercommunale.** Le Maire expose :

- En matière de règlement, c'est un outil de protection du paysage et du cadre de vie visant à encadrer les conditions d'installation des publicités, enseignes ... sur le territoire communautaire. **Le conseil municipal unanime prend acte des orientations présentées.**
- En matière de limite d'agglomération, les arrêtés municipaux les fixant doivent être adressés à GBM. **Adopté à l'unanimité.**

RAPPORTS D'INFORMATION

I – COMPTE RENDU SUR DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS (articles L.2122.21 et L.2122.22)

I – 1 / A – EN MATIERE DE DROITS DES SOLS

Hervé TOURNOUX, Adjoint présente :

Déclaration préalable délivrée à : sans objet

Déclaration d'intention d'aliéner (renonciation au droit de préemption urbain). Sans objet

I – 1 / B – GENERALES

Le Maire fait part des décisions prises : sans objet

II - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

1 – Avenant au contrat d'assurance VILLASSUR 4 de Groupama

GROUPAMA présente un avenant au contrat VILLASSUR sur la cyberattaque, la catastrophe naturelle, l'épidémie, courant jusqu'au 31 décembre 2024, sans augmentation de la prime d'assurance pour 2024.

AGENDA : Prochain conseil municipal envisagé le jeudi 18 juillet 2024 à 19h30

MANIFESTATIONS :

- Vendredi 28 juin à 17h, Kermesse de l'école
- Lundi 1^{er} juillet à 18h, soirée chants des enfants de l'école sous le préau

L'information est confirmée : Le 2^{ème} volet du festival VIA MUSICA programmé du 21 août au 25 août avec dimanche 25 août, est annulé.

A. SCHOONDERWOERD remercie néanmoins la commune pour son soutien.

A 21h45, le Président lève la séance.

Marie-Louise LAITHIER
Secrétaire de séance

Pierre CONTOZ
Président de séance